

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 24 SEPTEMBRE 2021

Présents : M. Jean-Maxence DEMONCHY, M. Philippe MACQUET, Mme Nathalie FANGET, M. Karl LUGNIER, M. Michel ROTAGNON, Mme Evelyne GRENIER, M. Gilbert LELARGE, M. Philippe CIOCHETTO, Mme Germaine RONDEL, M Pascal BARRIER

Absents excusés : Mme Françoise LUGNIER, Anne Marie GIRAUDIAS, Mr Sébastien PETION, M Matthieu VIDAL, M Daniel GUILLOT

Secrétaire de séance : M Philippe CIOCHETTO

1-Ecole

Pas de souci en lien avec la COVID19,

Une réunion de cantine a eu lieu avec les trois communes.

Le logiciel pour la cantine a été mis en place à la rentrée.

L'association de parents d'élève qui gère la cantine a été mise en sommeil.

Il a été évoqué l'importance des ATSEM et cantinières et de l'association de parents pour faire remonter les remarques auprès du traiteur.

Priscilla FORGE voit son contrat renouveler pour 7 heures par semaines jusqu'aux vacances de Noël.

Une réunion de la commission école en lien avec le projet d'extension de l'école a eu lieu. Est présenté un court compte rendu de la visite de la MAM de Saint Bonnet le courreau

2-Voirie

La gestion des places goudronnées revient dorénavant aux communes.

Proposition du SIEL de changer les luminaires. La proposition serait financée à 55% par le SIEL .Seules, les ampoules seraient changées et remplacées par des LED ;

LFA prendrait en charge les changements d'éclairage sur le restaurant.

Les membres du conseil municipal ne donne pas suite à cette proposition et attend les éléments chiffrés sur le montant des économies attendues.

3-Mise à jour du Plan Communal de Sauvegarde

Le plan communal de sauvegarde a été remis à jour.

Les membres du conseil se sont positionnés pour occuper différents rôles.

4-Taxe Foncière : limitation de l'exonération

Les membres du conseil municipal choisissent à l'unanimité de maintenir l'exonération de taxe sur les nouvelles constructions pendant deux ans.

5-Modification du tableau de classement des voies communales

Classement en « voie communale » du « chemin communal » mitoyen entre ST Laurent et St Sixte.

6-Renouvellement adhésion sage

Les membres du conseil votent le renouvellement du contrat avec le SAGE (service d'assistance à la gestion énergétique) pour une durée de 6 ans.

7-Questions Diverses

Annonces de diverses assemblées générales des associations de la commune ;

Evocation d'une mission de conciliation menée par les élus de la commune.